



## LE NIGER A TRAVERS SA PRESSE

DU 22 AU 28 FEVRIER 2010

### SOMMAIRE

#### INTERNATIONAL

Côte d'Ivoire  
Mali

#### POLITIQUE ET AFFAIRES INTERIEURES

CSR  
Lutte contre la corruption

#### PARTIS POLITIQUES-ASSOCIATIONS-SYNDICATS

CFDR  
MNSD  
PNA Al'Oumma  
Association Islamique du Niger  
RODADDHD  
FUSAD  
Partis Daraja, Annour, Albarka et Uni  
MPDNP  
SNEN

#### SOCIETE

Médias

#### CULTURE ET SPORT

Lutte traditionnelle  
6<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Jean Rouch  
CCFN Jean Rouch

## INTERNATIONAL

### Côte d'Ivoire

« Déchaînement de violence et nouveau report de l'élection présidentielle », *Le Républicain* (25/02/10). Après la dissolution du gouvernement et de la CEI, le 12 février dernier, les parties ont finalement réussi à s'entendre, le 23 février, sur la reconstitution du gouvernement de Guillaume Soro et de la Commission Electorale Indépendante, grâce à la médiation du Chef de l'Etat burkinabé, M. Blaise Compaoré. Les violences lors des affrontements entre l'armée et la population ont causé plusieurs morts, rappelle le journal. Comptant parmi les premiers opposants au Président Houphouët Boigny, M. Laurent Gbagbo aurait dû terminer son mandat en 2005.

### Mali

« Pierre Camatte est libre, l'Algérie et la Mauritanie se fâchent », titre *Le Républicain* (25/02/10). Le Mali a finalement libéré quatre membres de l'AQMI contre la libération de l'otage français. L'Algérie et la Mauritanie, qui comptent respectivement deux et un de leurs ressortissants parmi les terroristes libérés, ont choisi de rappeler leur ambassadeur au Mali pour consultation, les 22 et 23 février derniers. « Par cet acte, conclut le journal, le gouvernement malien et la France [soupçonné d'avoir fait pression sur les autorités maliennes] portent la responsabilité d'une éventuelle montée de l'insécurité dans le Sahel ».

## POLITIQUE ET AFFAIRES INTERIEURES

### CSRD

- « La CEDEAO, l'UA, l'UE auront tout fait pour rappeler à ce septuagénaire son devoir de sagesse », « Ce coup d'Etat est donc une affaire de salubrité politique pour le Niger », commente *L'Enquêteur* (22/02/10).

- « Le Niger n'est pas la Guinée, il n'y aura pas de Dadis au Niger », a déclaré le Colonel Djibrilla Hima dit Pelé, sur les ondes de Rfi, *L'Actualité* (24/02/10). Quant à la date des prochaines élections, il faut d'abord « rassembler toutes les couches sociales du Niger dans un organe qui va faire la programmation de la transition », a-t-il poursuivi.

Le Chef d'Escadron Salou Djibo, Chef de l'Etat et Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, a signé une ordonnance, le 22 février, portant organisation des pouvoirs publics pendant la période de transition, *Le Sahel* (23/02/10).

- L'Etat du Niger demeure une République, attachée aux principes de l'Etat de droit et de la démocratie pluraliste. L'ordonnance garantit les droits et les libertés de la personne humaine et du citoyen, conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de 1981.
- Le CSRD est investit des pouvoirs exécutif et législatif jusqu'à la mise en place de nouvelles institutions démocratiques.
- Le CSRD est l'instance suprême de conception et d'orientation de la politique de la Nation.
- Le Président du CSRD nomme par décret le Premier ministre et les membres du gouvernement de transition. Il met fin à leurs fonctions par décret également.
- Le Président du CSRD préside le Conseil des ministres, signe les ordonnances et les décrets. Il nomme aux emplois civils et militaires et peut déléguer certains de ses pouvoirs au Premier ministre.
- Une Cour d'Etat est créée pour remplacer la Cour Suprême.
- Un Comité Constitutionnel est créé et remplace la Cour Constitutionnelle.

- Un Observatoire de la Communication est créé et remplace le Conseil Supérieur de la Communication.
- Il sera créé un organe chargé de préparer les textes fondamentaux de la République, notamment la Constitution et le Code électoral.
- La composition, les attributions et le fonctionnement de ces institutions de transition sont fixés par ordonnance du Président du CSRD.
- Le nouveau projet de constitution sera adopté par le peuple nigérien par référendum.
- « A l'issue d'une période qui sera déterminée par le Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, celui-ci, ainsi que les autres institutions de la transition, feront place aux nouvelles institutions démocratiques ».
- Un calendrier des différentes échéances électorales sera rendu public par le CSRD.

Le Chef de l'Etat a nommé par décret, le 22 février 2010 :

- M. Ousmane Mahamane, Directeur de cabinet du Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie.
- M. Alkaly Alhassane, sociologue, Directeur de cabinet adjoint du Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, *Le Sahel (23/02/10)*.

- « Après le coup d'Etat du 18 février 2010 : six membres du gouvernement entre les mains de la junte », titre *La Roue de l'Histoire (24/02/10)*. Pour des raisons « sécuritaires » et parce qu'ils dirigeaient des « départements ministériels sensibles », a affirmé la junte, le Premier ministre M. Ali Badjo Gamatié, le Ministre d'Etat M. Albadé Abouba, le ministre de l'Economie et des Finances, M. Mahamane Lamine Zeine, le Garde des Sceaux, M. Garba Lompo, le ministre de l'Equipement, M. Lamido Moumouni et le ministre des Mines et de l'Energie, M. Mohamed Abdoulahi, étaient encore dans les mailles de la junte le 24 février, affirme le journal.

- « M. Mahamadou Danda, Premier ministre de la transition et Moussa Gros, chef d'Etat-major particulier du CSRD », titre *L'Actualité (24/02/10)*, selon un décret signé le 23 février par le Président du CSRD. « Un technocrate à la primature », précise *Le Sahel (25/02/10)*. Docteur en sciences politiques, M. Mahamadou Danda, nouveau Premier ministre, « est un homme discret, affable, courtois », ancien Conseiller politique de l'Ambassade du Canada au Niger (2000-2009). M. Danda fut également deux fois ministre sous le gouvernement de la 2<sup>ème</sup> République de M. Ali Chaibou et sous la transition de Daouda Mallam Wanké. Quant au Colonel Adamou Moussa Gros, il était Chef d'Etat Major général des Forces Armées Nigériennes (FAN) sous le régime d'Ibrahim Baré Maïnassara. En nommant M. Mahamadou Danda à la Primature, estime *Le Sahel (25/02/10)*, le CSRD a opéré un « choix judicieux » : « connu pour son intégrité, son pragmatisme et son dévouement au travail [...], on peut dire que la machine administrative est entre de bonnes mains ». Pour *Le Courrier (25/02/10)*, « il est important que le CSRD s'entoure d'homme et de femmes à l'image du Premier ministre, c'est à dire de cadres compétents, jouissant d'une intégrité morale ».

- « Le CSRD appelle les médias à l'apaisement, rappelant que son objectif vise à réconcilier les Nigériens », titre *Le Sahel (25/02/10)*. Dans une conférence de presse, le 24 février, le porte-parole du CSRD, le Colonel Abdoul Karim Goukoye, revient sur les raisons qui ont conduit au coup d'Etat :

« Selon les informations que détient l'armée, la tension politique était arrivée à son paroxysme, les pays était entrain de partir vers un affrontement certain. Il fallait mettre fin à cela. Et comme l'armée, avec toutes les autres forces de défense et de sécurité, reste le dernier rempart pour préserver la paix et la sécurité, nous nous sommes sentis dans l'obligation d'intervenir afin de sauvegarder l'unité nationale et les intérêts supérieurs de la Nation ». Il s'agit, selon le Colonel, « d'assainir la situation socio-politique; de réconcilier les Nigériens entre eux et enfin, de restaurer la démocratie à travers des élections libres et transparentes ». A cette fin, un conseil consultatif sera mis en place et formulera les étapes du retour à

l'ordre constitutionnel. « Ce message est celui de l'apaisement, car nous avons pour objectif de réconcilier les Nigériens, a-t-il répété. Il faut cesser de s'en prendre, notamment, aux anciennes autorités ». Le Colonel a ensuite invité les leaders politiques à regagner leur pays, les mandats d'arrêts internationaux étant toujours suspendus et non réactivés, conclut le journal.

- « L'action n'est faite au profit d'aucune structure », a par ailleurs affirmé le Colonel Abdoul Karim Goukoye, *Le Républicain* (25/02/10). « Depuis quelques mois, explique l'auteur, les gens caressaient publiquement ce vœu [renversement du régime] comme une solution à la crise politique entretenue par l'ex-président ». Le Colonel Goukoye a également rassuré la presse sur la gestion de la crise alimentaire et le paiement à terme échu des salaires. « Ces deux questions font partie des urgences du CSRSD ». Une délégation marocaine aurait, par ailleurs, rendu visite au Président du CSRSD pour s'entretenir sur l'éventuelle évacuation du Président Tandja au Maroc, mais « rien n'est encore décidé », précise le journal.

- Selon *Le Tempo* (25/02/10), « les Nigériens se perdent en conjoncture : certains soutiennent, d'autres condamnent. On prête même des intentions aux militaires [...] Voilà la particularité de notre classe politique. On préfère le Déluge à l'exercice du pouvoir par l'adversaire ».

- « Où se trouve le peuple de Tandja ? », s'interroge *La Roue de l'Histoire* (24/02/10). « Depuis le 18 février 2010, il est « resté inerte . Il ne bouge plus et on ne le voit plus à la télévision nationale. Il regarde médusé la marche inexorable de l'histoire ». Le journal qui attend avec impatience de connaître la durée de la transition, s'inquiète, par ailleurs, pour les finances publiques. « Les prochains jours risquent d'être difficiles pour les Nigériens [...] Dans certains milieux financiers, on rapporte que certains signaux étaient presque dans le rouge, le dernier salaire de Tandja ayant été fait sur le compte BIC logé à la BCEAO ».

## **Lutte contre la corruption**

- Le CSRSD, selon *Le Tempo* (24/02/10) aurait demandé à toutes les sociétés internationales implantées au Niger de présenter leur permis d'exploitation des ressources pour un contrôle de régularité. Le passage « au peigne fin » des permis miniers et pétroliers « oriente les esprits vers le grand monopole de la Chine », commente le journal. « Aujourd'hui que le Niger rentre dans une phase d'assainissement ; les partenaires occidentaux comme les Etats Unis et la France, espèrent avoir plus d'attention ». Pour, « il ne s'agirait pas de revenir sur les relations entre le Niger et ses partenaires, mais de les consolider sur des bases saines ».

- Les avocats de la cause tazartchiste qui, il y a quelques mois, avaient soutenu le régime -pour invalider l'arrêt de la Cour Constitutionnelle et la démanteler- auraient touché, selon *Opinions* (24/02/10), plusieurs centaines de millions de Fcfa pour leurs diverses prestations. Me Djibrill Salé, « avocat au barreau de Paris », aurait perçu deux fois 107.640.000 Fcfa, selon une convention d'assistance signée le 28 octobre 2009 entre M. Mamadou Tandja, l'Etat du Niger et son cabinet juridique. Avec un de ses confrères, il aurait touché, par ailleurs, plus de 38 millions de Fcfa pour ses prestations juridiques et médiatiques. « Nous ne sommes pas au bout de nos surprises quand nous aurons découvert l'énorme gâchis de cette prétendue refondation », déplore le journal. « Si la 5<sup>ème</sup> République a pu enfanter du monstre du Tazartché, c'est que quelque part, elle avait pêché pour ne pas s'être livré à l'assainissement qui lui aurait permis de sanctionner les brebis galeuses de l'époque Baré ».

## **PARTIS POLITIQUES-ASSOCIATIONS-SYNDICATS**

### **CFDR**

- « L'action du CSDR unanimement saluée », titre *Le Sahel* (22/02/10). Les militants de la Coordination des Forces pour la Démocratie et la République ont manifesté à Niamey, Zinder, Tahoua, Maradi, Diffa pour apporter leur soutien au CSRSD et exhorter le groupe de militaires à restaurer la démocratie, à travers des élections libres et transparentes. « C'est avec soulagement que la CFDR accueille la fin de la 6<sup>ème</sup> République, qui portait en elle de graves menaces pour la stabilité du pays et le risque d'isolement par la Communauté internationale », a déclaré le Coordonnateur régional de la CFDR à Tahoua.

« D'où sortent ces populations qui organisent des manifestations de soutien au CSRD ? », titre *Le Républicain* (25/02/10). Selon l'auteur, « le caractère spontané des ces manifestations qui mobilisent des foules gigantesques, prouve tout simplement que le vrai peuple n'a jamais cautionné la forfaiture du 4 août 2009 ».

Selon *Le Témoin* (25/02/10), « les partisans de Tandja voulaient empêcher une manifestation à Maradi », indique *Le Témoin* (25/02/10). Sans l'interposition des Forces de sécurité, les militants de la CFDR n'auraient pas pu atteindre le gouvernorat, précise le journal.

## **MNSD**

« Zakāï rebelote ? », titre *Le Témoin* (24/02/10). « Jamais dans l'opposition », telle est la devise, semble-t-il, de l'ancien député et riche homme d'affaires M. Zakou Djibo. Après s'être investi dans le programme « tazartché » de l'ex-président Tandja, explique le journal, l'opérateur économique rallie le CSRD et propose d'organiser une manifestation de soutien dans le Zarmaganda.

## **PNA Al'Oumma**

M. Sanoussi Tambari Jackou s'est officiellement prononcé, au nom de son parti, sur le coup d'Etat du 18 février 2010, *La Roue de l'Histoire* (24/02/10). « L'histoire politique de notre pays nous a appris qu'autant de fois que la classe politique connaîtra en son sein une contradiction antagonique, le dénouement de celle-ci ne peut être qu'une intervention militaire. Ce fut le cas en 1974, en 1996, en 1999 et aujourd'hui en 2010 [...] Nous prenons acte des intentions affichées des nouveaux détenteurs du pouvoir, tout en espérant qu'ils nous conduiront vers l'adoption de nouveaux textes fondamentaux [...] afin que des élections municipales, régionales, législatives et présidentielles se déroulent au moins à la fin de cette année 2010 d'une façon démocratique, libre, équitable, transparente, gage de la restauration d'une démocratie authentique, porteuse de paix, de sécurité, de solidarité sociale et de prospérité pour le peuple », a-t-il déclaré.

## **Association Islamique du Niger**

La caravane de l'AIN a sillonné les villes de Tillabéri, Dosso, Tahoua et Agadez pour « prôner les valeurs de paix et de cohésion sociale », annonce *Le Sahel* (22/02/10). « Nous avons toujours prôné la culture de la paix, l'unité nationale et sans celles-ci, nous ne pouvons en aucun cas prétendre à un quelconque développement », ont-ils déclaré à Maradi, le 18 février.

## **RODADDHD**

Le Réseau des Ong de Développement et des Associations de Défense des Droits de l'Homme et de la Démocratie demande au CSRD d'œuvrer pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel, *Le Sahel* (23/02/10).

## **FUSAD**

« Le Niger a plus souffert de l'attitude des uns et des autres que de l'imperfection des textes », a déclaré Marou Amadou, *L'Actualité* (24/02/10). Pour le président du FUSAD, « le meilleur régime démocratique est celui qui octroie l'essentiel des pouvoirs au Parlement et assure l'indépendance judiciaire à tous les niveaux. « La seule constitution que nous reconnaissons et pour laquelle nous nous sommes battus est celle de la 5<sup>ème</sup> République. Il ne saurait y avoir une 7<sup>ème</sup> République, car la soi-disant 6<sup>ème</sup> n'a été qu'un non-événement qui ne saurait engranger une 7<sup>ème</sup> ». Et *Le Tempo* (24/02/10) d'ajouter : « quels que soient les textes que nous produirons, nous ne verrons le bout du tunnel que lorsque tous les Nigériens se convaincront de la nécessité de la démocratie ».

## **Partis Daraja, Annour, Albarka et Uni**

Dans une déclaration conjointe en date du 24 février, les quatre formations politiques de l'ex-majorité, après avoir condamné le recours aux armes, ont déclaré « observer les nouvelles autorités quant au respect de l'impartialité dans la mise en place des futures institutions et au traitement équitable des différentes parties au cours de la période de transition », *Le Sahel* (25/02/10).

## **MPDNP**

« Le MPDNP s'insurge », annonce *La Roue de l'Histoire (24/02/10)*. Dans une déclaration rendue publique le 23 février, le mouvement pour la Défense de la Nation et du Peuple, conduit par M. Nouhou Arzika, a dénoncé « le kidnapping du Président Tandja et des membres du gouvernement par un groupe de militaires subalternes, sans contrôle de la hiérarchie ».

## **SNEN**

Pour le Syndicat national des Enseignants du Niger, « le coup d'Etat est un moindre mal », rapporte *La Roue de l'Histoire (24/02/10)*, « au regard des positions figées de la partie gouvernementale ».

## **SOCIETE**

### **Médias**

« Moussa Kaka et Abdoulaye Tiemogo réintègrent leur service » depuis le 18 février, titre *L'Actualité (24/02/10)*. Moussa Kaka a couvert « à chaud » l'ambiance du coup d'Etat pour Rfi ; quant à Abdoulaye Tiemogo, il a réintégré l'ORTN peu de temps avant la fin de sa mise en disposition.

## **CULTURE ET SPORT**

### **Lutte traditionnelle**

« Laminou Maïdaba pris par la police juste après sa victoire », annonce *La Roue de l'Histoire (24/02/10)*. Après avoir remporté le 31<sup>ème</sup> championnat de lutte traditionnelle, Lamidou Maïdaba a été arrêté pour "viol sur mineure, viol collectif et fuite après le forfait ".

### **6<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Jean Rouch**

« Pour mémoire, Jean Rouch fait figure de pionnier dans l'histoire cinématographique du Niger ». « Infatigable, il a, dans une collaboration pédagogique avec l'Université de Paris X-Nanterre, animé pendant des années le séminaire « Cinéma et Sciences humaines », *L'Événement (23/02/10)*.

### **CCFN Jean Rouch**

« Concert de vernissage, le 6 mars 2010, du groupe de rap nigérien R Afro Kassada », annonce *L'Événement (23/02/10)*.